

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 28 avril 2010

Appels à candidature pour la conférence régionale de la santé et de l'autonomie

A la suite de la création de l'Agence Régionale de Santé le 1^{er} avril 2010, une nouvelle instance de concertation régionale voit le jour : la conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA).

Organe pivot de la démocratie sanitaire, la conférence régionale de la santé et de l'autonomie va être le lieu privilégié d'expression des acteurs en santé et dans le champ de l'autonomie : elle contribue notamment à assurer la transparence dans les principales prises de décision sur lesquelles elle exprime un avis ou reçoit un rapport.

Elle comprendra au plus 100 membres ayant voix délibérative, répartis en 8 collèges permettant les représentations des catégories suivantes :

- 1 : Les collectivités territoriales
- 2 : Les usagers des services de santé ou médico sociaux
- 3 : Les conférences de territoire
- 4 : Les partenaires sociaux
- 5 : Les acteurs de la cohésion et de la protection sociale
- 6 : Les acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé
- 7 : Les offreurs de services de santé et du secteur médico social
- 8 : Les personnalités qualifiées

La CRSA aura pour mission de rendre un avis sur le projet régional de santé, le plan stratégique régional de santé, les projets des schémas régionaux de prévention, d'organisation des soins et de l'organisation médico sociale et le rapport annuel relatif au respect des droits des usagers du système de santé.

Il s'agit d'établir la nouvelle configuration de la CRSA dont la première réunion devrait se tenir aux alentours de la mi juillet 2010. La composition se fait pour certains collèges sous forme d'appels à candidature.

Les appels à candidature concerne les collèges n°2 (usagers des services de santé ou médico sociaux), n° 5 (acteurs de la cohésion et de la protection sociale) et n° 6 (acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé).

Les candidatures doivent être envoyées à l'Agence régionale de santé avant le 25 mai prochain.

Pour en savoir plus, consulter l'intégralité de ces appels à candidature, et postuler, Rendez-vous sur le site de l'ARS :

www.ars.basse-normandie.sante.fr

CONTACT PRESSE : Claire Le Privé
02 31 70 97 67 ou claire.le-privé@ars.sante.fr